



Qui peut profiter de la Catégorie T?

- Les investisseurs qui se trouvent dans la phase d'accumulation qui souhaitent maintenir leur répartition d'actifs et éviter l'imposition lors de leur transition vers la retraite. Les actifs investis dans la Catégorie de société CI peuvent être convertis à la Catégorie T sans déclencher d'incidence fiscale.
- Les investisseurs qui cherchent une source de flux de trésorerie fiscalement avantageuse à l'extérieur de leur REER ou FERR.
- Les retraités qui souhaitent obtenir un flux de trésorerie libre d'impôt sans perdre leurs prestations de la Sécurité de la vieillesse. La Catégorie T n'augmente pas votre revenu imposable.
- Les investisseurs qui souhaitent profiter du report d'impôt. Une stratégie de versement prudente peut fournir un flux de trésorerie libre d'impôt et aider à maximiser le potentiel de placement.
- Les investisseurs qui cherchent à retirer un flux de trésorerie de leur portefeuille tout en maintenant un potentiel de croissance par l'entremise d'une exposition aux actions.

Pour de plus amples renseignements sur la Catégorie T, veuillez contacter :

Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire attentivement le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

®Placements CI et le logo de Placements CI sont des marques déposées de CI Investments Inc.

Placements 

630, boul. René-Lévesque Ouest, Bureau 1820, Montréal (Québec) H3B 1S6 | www.ci.com

Bureau de Montréal 514-875-0090 1-800-268-1602	Toronto 416-364-1145 1-800-268-9374	Calgary 403-205-4396 1-800-776-9027	Vancouver 604-681-3346 1-800-665-6994	Service à la clientèle Français : 1-800-668-3528 Anglais : 1-800-792-9355
---	--	--	--	--

1103-0420 (04/11) F

Cherchez-vous à accumuler un revenu plus important et à payer moins d'impôt?



CATÉGORIE T

NOUVELLES options de versement flexibles

Placements 

CATÉGORIE T

Les investisseurs de titres de revenu et les retraités font face à un environnement difficile. Non seulement les placements traditionnels produisant un revenu offrent de faibles rendements, mais ils sont assujettis à de lourdes charges fiscales.

Pour obtenir un flux de trésorerie durable et fiscalement avantageux, investissez dans la Catégorie T de Placements CI.

La Catégorie T fournit des versements mensuels réguliers tout en minimisant le poids fiscal. Avec un choix de plus de 30 fonds, vous pouvez encore profiter du potentiel de croissance qu'offrent vos placements.

Flux de trésorerie flexible et fiscalement avantageux grâce à la Catégorie T

Comment fonctionne la Catégorie T?

La Catégorie T profite du fait que différents types de revenu sont imposés à différents taux. Le revenu en intérêts (et d'emploi) est imposable au taux le plus élevé, alors que le revenu de dividendes et les gains en capital sont imposés à des taux plus faibles.

Toutefois, les versements sous forme de remboursements de capital (RDC)¹ ne sont pas imposables. C'est parce qu'ils représentent des gains non réalisés dans votre placement, ou le remboursement de votre capital initial.

Les fonds de la Catégorie T sont conçus selon la structure de Catégorie de société de CI, qui permet d'effectuer des versements mensuels qui sont composés entièrement de remboursements de capital non imposables¹. Ceci signifie que votre flux de trésorerie après impôt sera beaucoup plus élevé qu'avec d'autres formes de revenu.

Les versements annuels de la Catégorie T peuvent être pleinement personnalisés pour répondre à vos besoins. Choisissez un taux fixe entre 0,25 % et 8 % ou un montant en dollars fixe pouvant atteindre

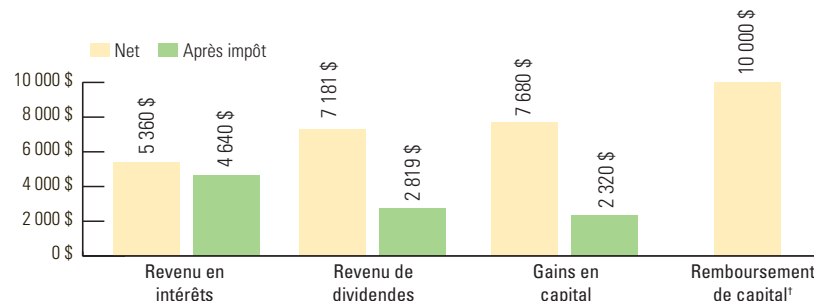
jusqu'à 8 % de la valeur de votre placement à la fin de l'année précédente.

Une flexibilité qui répond à vos besoins

Les actions de la Catégorie T de CI sont disponibles dans plus de 30 fonds, représentant un large éventail de fonds d'actions, de revenu, équilibrés et de portefeuille. La Catégorie T vous donne la souplesse de pouvoir :

- Établir un niveau personnalisé de flux de trésorerie
- Effectuer un transfert ou un rééquilibrage entre les fonds de Catégorie T et d'autres fonds de la Catégorie de société, sans déclencher de gains ou de pertes en capital
- Créer un portefeuille diversifié qui répond à vos objectifs de placement individuels, y compris le fait de profiter de la croissance des actions.

La différence après impôt de la valeur d'un placement de 10 000 \$, qui provient d'intérêts, de dividendes, de gains en capital et de remboursement de capital¹



¹Suppose un taux marginal d'imposition de 46,4 % en 2011 pour un résident de l'Ontario (qui représente le taux le plus élevé).

¹Les distributions du remboursement de capital réduisent le prix de base rajusté ou le PBR de votre placement. Au fil du temps, le PBR pourrait tomber à zéro. Dans ce cas, les versements mensuels de la Catégorie T seront traités comme des gains en capital – qui sont quand même imposés à des taux favorables.